



**FAIRE EMERGER DES
LEADERS
TECHNOLOGIQUES DE
RANG MONDIAL**

18 septembre 2019

EDITO DE BRUNO LE MAIRE ET CÉDRIC O

Ministre de l'Économie et des Finances – Secrétaire d'État chargé du Numérique



« La French Tech est l'un des écosystèmes technologiques les plus dynamiques du monde. La France, sous l'impulsion du Président de la République et du Premier ministre, propose en effet un environnement propice au développement des entreprises innovantes. Désormais, notre enjeu est de renforcer cette dynamique pour faire émerger plusieurs dizaines de leaders technologiques mondiaux.

La poursuite de cette stratégie est **d'abord un enjeu en termes d'emplois**. Plus du tiers des emplois créés aujourd'hui aux Etats-Unis le sont directement et indirectement par le secteur technologique. **En France, ce seront plus de 25 000 emplois directs qui seront créés par les start-ups dans les 12 prochains mois**. Un soutien sans faille à nos futurs champions est donc essentiel pour que cette réalité se concrétise en France et bénéficie à l'ensemble du territoire.



C'est également **un enjeu en termes de souveraineté**, française et européenne, pour rester maître de notre destin et assurer notre prospérité. Il en va aussi de la préservation de notre modèle social dans un monde où les leaders fixent la norme.

Afin de soutenir l'émergence des futurs champions de la French Tech, **une mobilisation inédite des investisseurs institutionnels français et internationaux** permettra de faciliter le financement de nos entreprises en forte croissance.

En parallèle, l'Etat lance **un accompagnement dédié pour les pépites françaises**. Les entreprises retenues, notamment celles du Next40 bénéficieront ainsi de visibilité, de services dédiés et de l'appui de correspondants dans de nombreux administrations et services publics, partout en France.

Enfin, avec le Pacte productif 2025, nous avons également démarré un chantier destiné à répondre aux besoins de recrutement de nos start-ups.

Pleinement mobilisé, le Gouvernement s'est engagé dans un programme d'actions fort et ambitieux pour **faire de l'écosystème start-up français le numéro 1 en Europe**. La France, en ligne avec son histoire industrielle et scientifique doit s'imposer dans le peloton de tête de la « quatrième révolution industrielle ».

C'est notre ambition au service des français. »

L'ESSENTIEL

DES FINANCEMENTS INEDITS POUR SOUTENIR LES CHAMPIONS TECHNOLOGIQUES FRANÇAIS

Le Gouvernement agit pour lever les difficultés de financement aux stades de développement les plus matures des entreprises technologiques identifiées par le « rapport Tibi »¹ : le segment du *late stage* (levées supérieures à 50 millions d'euros) et la cotation boursière :

- **5 milliards d'euros seront alloués par les principaux investisseurs institutionnels français au financement des entreprises innovantes sur les 3 prochaines années** : 2 milliards d'euros dans des fonds de capital-risque spécialisés sur le segment du *late stage* et 3 milliards d'euros pour des fonds gérés par des gestionnaires d'actifs spécialisés sur l'investissement dans les valeurs technologiques cotées. Ces montants viendront compléter l'objectif de Bpifrance d'investir un milliard d'euros via ses fonds propres et le Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour les trois prochaines années au stade *late stage* ;
> Engagements annoncés le 17 septembre 2019 et déployés sur 3 ans
- Le Président de la République convie chaque année en France les meilleurs investisseurs étrangers dans la technologie pour une visite d'étude, le « Scale-up Tour », afin de les convaincre d'investir davantage en France.
> 2ème édition les 17 et 18 septembre 2019

FAIRE DE L'ETAT UN PARTENAIRE DE LA CROISSANCE DES START-UPS

Pour répondre aux problématiques des entreprises innovantes en forte croissance et dans le prolongement du Pass French Tech, un **programme d'accompagnement** public sur mesure pour les futurs champions de la French Tech a été lancé : **le French Tech 120 (FT120)**. Dans le cadre de ce programme un vaste ensemble d'administrations et de services publics proposent à 120 start-ups françaises en hyper-croissance des offres de services adaptés à leurs spécificités. Ces services incluent notamment :

- **International** : un réseau international des administrations d'accompagnement doté d'outils quantitatifs d'aide à la prise de décision d'implantation, ainsi qu'une assurance publique lorsque les entreprises décident de s'installer dans un nouveau pays ;
- **Financement** : un accompagnement dédié vers l'introduction en bourse et sur les dossiers de financement européens, ainsi qu'une cotation bancaire adaptée ;
- **Services publics** : des référents et produits dédiés pour répondre aux besoins des entreprises avec, notamment : l'URSSAF, la CNIL, les Douanes, l'INPI etc. ;
- **Talents** : une page reprenant les 7 000 offres d'emplois des entreprises qui sera diffusée au niveau national et international et un service de suivi des French Tech Visas.
> publique en octobre 2019

¹ « Financer la IVème révolution industrielle — Lever le verrou du financement des entreprises technologiques », rapport remis par Philippe Tibi à Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, et Cédric O, secrétaire d'État chargé du numérique, le 19 juillet 2019. Disponible sur ce lien : https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=40C3DA75-8DAB-4300-86D1-C7ED87BD9045&filename=1351%20-%20Rapport%20Tibi%20-%20FR.pdf

Par ailleurs, ces 120 start-ups disposeront d'un **accompagnement au quotidien par une équipe dédiée de start-up managers de la Mission French Tech**, au sein de la Direction générale des entreprises, chargés de répondre à leurs besoins prioritaires.

> **Services et accompagnement opérationnels dès le 18 septembre 2019 pour les entreprises du Next40**

Les start-ups bénéficiaires de ce programme seront sélectionnées sur la base de critères de performance économique et suivant deux modalités, pour constituer le FT120 :

- Le **Next40** est une sélection annuelle des 40 start-ups les plus prometteuses de France déterminée notamment sur la base des plus grosses levées de fonds et de critères de chiffre d'affaires ;

> **Première sélection dévoilée le 18 septembre 2019**

- **80 entreprises à fort potentiel seront également identifiées par les partenaires de La French Tech dans tous les territoires.** La sélection pour ces entreprises sera ouverte auprès de ces partenaires : capitales French Tech, pôles de compétitivité, etc.

> **Les lauréats seront révélés à partir de janvier 2020**

Pour mieux répondre aux problèmes spécifiques des start-ups, l'État a déployé en son sein un **vaste réseau de correspondants French Tech**. Dans les administrations et services publics, ces correspondants sont chargés de :

- Proposer et faire évoluer si besoin les services offerts pour répondre aux besoins des start-ups, en particulier de celles du FT120 ;
- Participer à l'identification de pistes d'évolutions réglementaires ou législatives susceptibles de libérer la croissance des entreprises ;
- Accompagner localement les entreprises innovantes du territoire, en contribuant à la création de réseaux locaux en région de services publics adaptés aux start-ups (programme French Tech Central).

> **Opérationnel à partir du 18 septembre 2019**

UNE STRATEGIE « TALENTS » POUR REpondre AUX BESOINS MASSIFS DE RECRUTEMENT DES START-UPS

Afin de permettre à nos start-ups d'accéder aux meilleurs talents, plusieurs actions et mesures déjà engagées vont se concrétiser :

- Le programme **French Tech Tremplin**, opéré par Bpifrance, vise à attirer les talents issus de la diversité ;

> **Appel à candidatures lancé le 11 juillet 2019 et début de la 1ère phase en novembre 2019**

- La **révision du French Tech Visa** rend possible un accueil plus simple des talents étrangers, et le dispositif est maintenant ouvert à toutes les start-ups ;

> **Renforcé depuis le 1er mars 2019**

- La **loi PACTE** facilite l'entrepreneuriat pour les chercheurs ;

> **Promulguée le 22 mai 2019**

- Le **Pacte Productif** proposera des actions nouvelles pour répondre aux besoins de recrutement des start-ups.

> **Consultations en cours**

SOMMAIRE

Une ambition : faire émerger des leaders technologiques de rang mondial	6
Un écosystème French Tech en fort développement	6
Next40 : les futurs leaders de l'économie française	7
Des freins encore à lever pour assurer l'émergence de leaders technologiques	10
1. Renforcer les financements pour la French Tech	11
5 milliards d'euros d'investissements français pour la technologie	11
Scale-up Tour : une action de promotion auprès des investisseurs étrangers pour financer le <i>late stage</i>	12
2. Faire de l'État un partenaire de la croissance des start-ups	13
Un accompagnement dédié pour les futurs champions technologiques : le programme French Tech 120	13
Des correspondants dans les administrations et des mesures pour lever les freins à la croissance des start-ups de façon pérenne	15
Des administrations et services publics de proximité : le programme French Tech Central	15
3. Attirer tous les talents dans les start-ups	17
Des talents étrangers : un French Tech Visa simplifié et élargi	17
Des talents plus divers	17
Des talents issus du monde de la recherche : la loi PACTE	18
Annexe 1 : Le réseau de correspondants French Tech	19
Annexe 2 : Présentation des start-ups du Next40	21

UNE AMBITION : FAIRE ÉMERGER DES LEADERS TECHNOLOGIQUES DE RANG MONDIAL

La French Tech a réussi à devenir l'un des principaux écosystèmes d'entreprises innovantes du monde. Il connaît ces dernières années un développement fort et rapide qui doit maintenant se traduire par l'émergence de leaders technologiques de niveau mondial, condition pour préserver notre souveraineté, mais aussi offrir des relais de croissance et de créations d'emplois.

Un écosystème French Tech en fort développement

Depuis 2013, l'ascension rapide et continue de la French Tech a fait de la France l'un des principaux écosystèmes au monde² :

- Les montants levés par les start-ups ont été multipliés par 4 en 5 ans pour atteindre 3,6 Md€ en 2018. Ce chiffre devrait être encore largement dépassé cette année avec déjà 2,8 Md€ levés au premier semestre ;
- 13 levées de fonds supérieures à 50 M€ ont été réalisées au premier semestre 2019, contre 12 sur l'ensemble de l'année 2018 et 6 en 2017 ;
- Au premier semestre 2019, la France se situe au deuxième rang européen en termes de montants levés et de nombre de levées de fonds, derrière le Royaume-Uni mais devant l'Allemagne ;
- La France a vu naître 9 licornes³ dont 4 rien qu'au premier semestre 2019 : Doctolib, eFront, Ivalua et Meero.

Les chiffres clés de l'écosystème

>10000
start-ups

SOURCE : ESTIMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

7
licornes

> 30
start-ups
ayant levé plus de 50 M€
ces 3 dernières années

SOURCE : CRUNCHBASE

25000
emplois directs
créés dans les 12 prochains mois

SOURCE : ESTIMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

60%
des 18-29 ans
veulent créer leur propre entreprise

SOURCE : SONDAGE OPINIONWAY POUR LE SALON DES ENTREPRENEURS

² Source : EY, Baromètre du capital risque.

³ Start-up valorisée plus d'un milliard de dollars n'ayant pas encore effectué de sortie (rachat ou introduction en bourse).

Next40 : les futurs leaders de l'économie française

LES 40 START-UPS EN CAPACITE DE DEVENIR DES LEADERS TECHNOLOGIQUES MONDIAUX



Le « French Tech Next40 » est une sélection des 40 start-ups françaises à très fort potentiel et ayant pour ambition de devenir rapidement des leaders technologiques de rang mondial. Ces entreprises, dont les sièges sociaux sont installés en France et qui n'ont pas encore fait de sortie (rachat ou introduction en bourse), sont sélectionnées selon des critères de performance économique. Elles bénéficieront également d'un accompagnement dédié par les administrations et services publics (voir ci-après).

SELECTION DU FRENCH TECH NEXT40 ?

La sélection du French Tech Next40 a été réalisée par un jury, présidé par Céline Lazorthes, fondatrice de Leetchi et Mangopay.

Les licornes françaises, sociétés technologiques non-cotées valorisées plus d'un milliard de dollars, ainsi que les start-ups ayant réalisé une levée de fonds supérieure à 100 millions d'euros sur les trois dernières années, sont automatiquement intégrées. Les autres start-ups ont été sélectionnées en fonction des critères suivants :

- les levées de fonds les plus importantes sur les trois dernières années ;
- un chiffre d'affaires supérieur à cinq millions d'euros pour le dernier exercice, avec une croissance annuelle moyenne d'au moins 30 % sur les trois derniers exercices.

Les chiffres clés du French Tech Next40

Croissance du nombre d'employés
dans les 12 prochains mois :

▶ **+30%**

SOURCE : DOSSIERS DE CANDIDATURES NEXT40

Croissance médiane du chiffre d'affaires
sur les 3 dernières années :

▶ **158%**

Créations nettes d'emplois directs
prévues dans les 12 prochains mois :

▶ **7000**

Nombre de start-ups avec au moins un investisseur étranger au capital :

32 ◀

LES PRIX TECH FOR GOOD

5 prix « Tech4Good » ont été attribués par le jury, lors de la réunion de délibération. Ils ont été définis sur la base des objectifs de développement durable de l'ONU et seront annoncés le 18 septembre 2019 par le Secrétaire d'État chargé du numérique lors du France Digitale Day. Les 5 thématiques sont les suivantes : environnement, diversité et égalité femmes-hommes, inclusion, économie circulaire et responsable, santé.

LES LAURÉATS DU FRENCH TECH NEXT40



BackMarket



FINALCAD

FRICHTI



OPENCLASSROOMS



re!commerce



Shift Technology

TALENTSOFT



Vestiaire Collective

Voodoo



younited credit.

LE NEXT40 : DES EMPLOIS CREEES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

LEDGER ET SON LEDGERPLEX À VIERZON (CHER)



Ledger est un expert de la sécurité en matière d'applications de crypto-monnaies et de blockchain. La société possède des bureaux à Paris, Vierzon, New York et Hong Kong. Son nouveau produit phare, le Nano X, va être fabriqué à Vierzon, au sein du Ledgerplex, un nouveau bâtiment de production et de logistique conçu pour 120 salariés et qui sera livré à l'été 2019.

VEEPEE – 1 500 SALARIÉS AU BLANC-MESNIL (SEINE-SAINT-DENIS)



La société Veepee, spécialisée dans le commerce en ligne, rassemble plus de 6 000 salariés présents dans plusieurs pays. Le principal lieu de travail est la Digital Factory, le plus grand centre européen dédié à l'image, à la production d'événements numériques créatifs et originaux et qui regroupe régie, shooting et post production. La Digital Factory accueille à elle seule plus de 1 500 salariés. Elle est située au Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis.

ŸNSECT ET SA PREMIÈRE USINE À POULAINVILLE (SOMME)



Leader mondial de l'élevage et de la transformation d'insectes en ingrédients premium, Ÿnsect propose une alternative durable, performante pour la santé et la nutrition des animaux et végétaux, dans un contexte où la demande mondiale en protéines est croissante. La société a levé 160 millions d'euros, notamment pour financer la construction d'une usine ultramoderne et à forts bénéfices environnementaux à Poulainville. Cette usine devrait accueillir plus d'une centaine de salariés d'ici 2020. Ÿnsect souhaite à terme construire une douzaine d'usines et vise de générer 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an.

« Toute l'équipe ContentSquare est particulièrement fière de faire partie du Next40. C'est à la fois stimulant mais également rassurant pour nous de savoir que l'État va nous accompagner dans notre hyper-croissance. Se développer aussi rapidement avec des ambitions aussi fortes nécessite d'avoir une vision audacieuse et bien sûr de prendre des risques. L'accompagnement dont ContentSquare bénéficiera grâce au Next40 nous permettra de limiter ces risques. »

Jonathan Cherki, CEO ContentSquare

> <https://lafrenchtech.com/fr/ressources/next40/>

Des freins encore à lever pour assurer l'émergence de leaders technologiques

La French Tech compte désormais 7 licornes, contre seulement 3 en 2018 (BlaBlaCar, Deezer, Doctolib, Ivalua, Meero, OVH et Veepee)⁴. Néanmoins, l'écosystème French Tech doit encore continuer à croître. Bien que devant l'Allemagne, la France reste encore derrière le Royaume-Uni. L'Union européenne elle-même souffre d'un retard par rapport aux écosystèmes américains et asiatiques. Si elle compte pour près d'un quart du PIB mondial, l'Union européenne ne représente que 10 % des indicateurs de technologie émergente : 100 plus grandes entreprises technologiques cotées, nombre de licornes, montants levés par les start-ups.

Le Gouvernement s'est donc fixé comme objectif de dépasser le nombre de 25 licornes d'ici 2025 pour s'imposer à l'échelle internationale.

Pour y parvenir, s'attaquer aux freins qui entravent la croissance des start-ups françaises est une priorité. Ces freins portent principalement sur le financement, l'environnement réglementaire et administratif, ainsi que le recrutement. La stratégie du Gouvernement pour faire émerger des leaders technologiques de rang mondial vise donc à lever ces freins, en :

- **Attirant les investisseurs français et internationaux** pour assurer le financement des derniers stades de développement (*late stage* et cotation) et en mobilisant mieux les bassins d'épargne (réforme des produits d'épargne-retraite et facilitation de la détention d'investissements non cotés dans l'assurance-vie avec la loi PACTE) ;
- **Renforçant le soutien de l'État envers les start-ups**, afin de créer un environnement réglementaire et administratif propice à leur croissance ;
- **Accroissant le vivier de talents pour les start-ups.**

⁴ Et deux anciennes licornes : eFront (revendue à BlackRock en 2019) et Criteo (introduite en bourse en 2013).

1. RENFORCER LES FINANCEMENTS POUR LA FRENCH TECH

La mission confiée à Philippe Tibi a mis en lumière les difficultés persistantes des start-ups à financer leurs phases d'industrialisation et d'internationalisation, c'est-à-dire à trouver des financements pour des levées supérieures à 50 millions d'euros (*late stage*) et pour la cotation. Pour répondre à ces difficultés, sous l'impulsion du Gouvernement, les investisseurs institutionnels français se mobilisent pour combler cette faille de marché. Le Gouvernement mène également des actions de promotion auprès des investisseurs étrangers en faveur des entreprises et des fonds français.

DES DIFFICULTÉS DE FINANCEMENT POUR LES LEVÉES DE FONDS EN LATE STAGE ET LES INTRODUCTIONS EN BOURSE

Intitulé « Financer la IV^{ème} révolution industrielle — Lever le verrou du financement des entreprises technologiques »⁵, le rapport remis par Philippe Tibi en juillet dresse le constat de la forte dynamique des start-ups en France mais également celui de leurs difficultés à se financer à des phases plus avancées de leur développement, c'est-à-dire au niveau du *late stage* (levées supérieures à 50 millions d'euros) et de l'introduction en bourse, du fait du manque d'investisseurs spécialisés sur ces segments en France.

Le rapport propose de mobiliser les investisseurs institutionnels français pour les inviter à consacrer une part plus importante de leurs allocations, en finançant des fonds français de capital-innovation ayant vocation à gérer plus d'un milliard d'euros en faveur d'entreprises non cotées en phase avancée de croissance (*late stage*) et, pour les introductions en bourse, en développant des fonds « global tech » qui permettront la structuration dans notre pays d'une expertise de pointe sur le financement des entreprises technologiques cotées.

5 milliards d'euros d'investissements français pour la technologie

En réponse à ces recommandations, le 17 septembre 2019, en présence du Président de la République, les principaux investisseurs institutionnels français (assureurs, bancassureurs, mutualistes, fonds de retraite, etc.) se sont engagés à investir dans les trois prochaines années près de 5 milliards d'euros dans des fonds français spécialisés sur la technologie. Sous deux formes :

- 2 milliards d'euros dans des fonds de capital-risque français dont la stratégie d'investissement est centrée sur le *late stage*, pour que ceux-ci atteignent une taille supérieure à un milliard d'euros, c'est-à-dire la taille leur permettant de financer les

⁵ Rapport remis par Philippe Tibi à Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances, et Cédric O, secrétaire d'Etat chargé du numérique, le 19 juillet 2019. Disponible sur ce lien :

https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=40C3DA75-8DAB-4300-86D1-C7ED87BD9045&filename=1351%20-%20Rapport%20Tibi%20-%20FR.pdf

levées de fonds supérieures à 50-100 M€. Ces 2 milliards d'euros seront investis soit directement par les investisseurs institutionnels dans les fonds cibles, soit par l'intermédiaire d'un fonds de fonds géré par Bpifrance ;

- 3 milliards d'euros dans des fonds gérés par des gestionnaires d'actifs, basés en France, spécialisés sur l'investissement coté dans le secteur technologique afin de soutenir l'introduction en bourse de nos futurs champions. Ces montants seront investis à travers des mandats institutionnels attribués directement à des gestionnaires d'actifs, et des fonds de place. Philippe Tibi sera missionné afin de coordonner la mise en œuvre de ces engagements, notamment par le lancement d'appels d'offres.

Une gouvernance, s'inspirant du partenariat France Investissement Assureurs, sera instaurée pour coordonner l'application des engagements annoncés et assurer le fléchage ainsi que le suivi des investissements réalisés.

Les investisseurs institutionnels suivants ont fait part de leurs engagements : AG2R La Mondiale, Allianz, Amundi, Aviva, AXA, BNP Paribas, BPCE Natixis, Caisse des dépôts et consignations, CNP Assurances, Covéa, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Crédit Mutuel Arkéa, EDF, ERAFP, Etat (au travers du Programme d'investissements d'avenir), FRR, Generali, MAIF, Société Générale. Cette liste est ouverte et tout autre investisseur peut rejoindre cette initiative.

Scale-up Tour : une action de promotion auprès des investisseurs étrangers pour financer le *late stage*

Pour la deuxième année consécutive, le Gouvernement, avec l'appui de la Direction générale du Trésor, la Mission French Tech, Bpifrance et Business France, a organisé, les 17-18 septembre, une visite d'étude pour faire découvrir l'écosystème French Tech à une vingtaine des meilleurs fonds de capital-risque mondiaux (dont Accel Partners, DST Global, General Catalyst, Lightspeed Venture Partners, Summit Partners, TCV ou encore Vitruvian Partners) ainsi qu'une vingtaine d'investisseurs institutionnels. L'objectif est qu'ils investissent davantage en France : les premiers pour financer directement les levées de start-ups en *late stage*; les seconds pour qu'ils investissent dans les fonds de capital-risque français afin d'augmenter leurs actifs sous gestion, dans le même objectif de combler cette faille. Cet événement a vocation à être organisé chaque année.

2. FAIRE DE L'ÉTAT UN PARTENAIRE DE LA CROISSANCE DES START-UPS

Les start-ups connaissent un développement souvent rapide et proposent des disruptions majeures. Aussi, afin de favoriser leur croissance, l'environnement réglementaire et administratif doit pouvoir évoluer et intégrer ces spécificités. Pour ce faire, le Gouvernement a décidé d'intervenir sur trois axes en mettant en place un programme d'accompagnement dédié pour les start-ups les plus prometteuses de France, en proposant des évolutions réglementaires favorables aux start-ups, et en instaurant une relation de proximité avec l'ensemble des start-ups sur le territoire.

Un accompagnement dédié pour les futurs leaders technologiques : le programme French Tech 120

Les start-ups, dans le cadre de leur croissance rapide, font face à des problématiques particulières dans leurs relations avec la sphère publique. Afin de soutenir le développement des plus prometteuses d'entre elles par la sphère publique, un accompagnement prioritaire dans leurs relations avec les administrations et services publics est offert à 120 d'entre elles⁶. Les start-ups bénéficiaires de ce programme seront sélectionnées sur la base de critères de performance économique et suivant deux modalités, pour constituer le French Tech 120 (FT120) :

- Le Next40 est une sélection annuelle des 40 start-ups les plus prometteuses de France déterminée notamment sur la base des plus grosses levées de fonds et de critères de chiffre d'affaires ;
- 80 entreprises à fort potentiel seront également identifiées par les partenaires de La French Tech dans tous les territoires, en s'appuyant sur leurs données financières et commerciales. La sélection pour ces entreprises est ouverte auprès d'opérateurs locaux et experts en accord avec Bpifrance et la Mission French Tech.

Dans le cadre de ce programme, les start-ups bénéficiaires auront ainsi accès à :

- un accompagnement au quotidien par une équipe dédiée de start-up managers de la Mission French Tech, au sein de la Direction générale des entreprises, chargés d'identifier leurs besoins prioritaires et d'y répondre, en lien avec les institutions et services publics partenaires du dispositif, notamment au travers du réseau de correspondants French Tech dans l'ensemble de ces structures (voir ci-après) ;
- une offre de services spécifique conçue pour les start-ups en hyper-croissance et proposée par les administrations et services publics partenaires ;

⁶ Ce programme remplace le Pass French Tech, créé en 2014, qui a permis de tester et valider des modalités d'accompagnement particulières pour ces start-ups.

- **une visibilité renforcée**, au travers d'opérations d'influence, de communication et de présence dans les délégations officielles à l'étranger.

L'ESSENTIEL DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

Les administrations et services publics ont été sollicités pour proposer des services spécifiques en soutien aux besoins des entreprises. Ces offres ont été créées sur mesure pour résoudre les difficultés énoncées par les entreprises en hyper-croissance. Parmi les dizaines de services proposés, on retrouve en particulier :

- **International :**
 - un réseau international des administrations pour accueillir et accompagner localement les équipes des start-ups (bureaux Business France, coordination par les services économiques de la DG Trésor, représentants de la Mission French Tech à l'étranger, sont formés à la problématique startup) ;
 - une étude approfondie (quantitative et qualitative, réalisée par les services économiques, les bureaux BF et les communautés French Tech) des pays cibles et des outils pour aider la prise de décision de l'entreprise ; un coaching spécifique sur tous les sujets administratifs internationaux (douanes, imposition, comptabilité, contacts commerciaux locaux) ;
 - l'accès aux outils financiers de prospection de marchés.
- **Financement :**
 - un accompagnement dédié pour l'introduction en bourse avec Euronext et la préparation de dossiers de candidature à des financements européens ;
 - une cotation bancaire de la Banque de France revue pour intégrer les spécificités des start-ups à travers une analyse individuelle modérée d'indicateurs qualitatifs et prévisionnels; pouvant impacter leurs dossiers de financements.
- **Services Publics :**
 - des référents et produits dédiés pour répondre aux interrogations des entreprises et anticiper les besoins : l'URSSAF, la CNIL, les Douanes, l'INPI, la DGCCRF, le ministère du Travail, le Centre national d'études spatiales ;
 - une offre unique pour faciliter l'accès aux acheteurs publics (Ugap, Direction des achats de l'État, ministère des Armées, etc).
- **Talents :**
 - une page web reprenant les 7 000 offres d'emplois des entreprises sélectionnées diffusée au niveau international (Direction Général du Trésor, Ambassades, Communautés French Tech) et national (APEC et Pôle Emploi) ;
 - un service de suivi des French Tech Visas.

QUI OPÈRE CES SERVICES ?

Cf. page 19 – Annexe 1 : Le réseau de correspondants French Tech
 Les services du French Tech 120 seront disponibles à cette adresse :
 > <https://lafrenchtech.com/fr/ressources/french-tech-120/>

Des correspondants dans les administrations et des mesures pour lever les freins à la croissance des start-ups de façon pérenne

En octobre 2017, le Gouvernement a engagé une consultation des entrepreneurs de la French Tech («Tour des start-ups») destinée à identifier les difficultés auxquelles ils font face aux différentes étapes de développement de leurs entreprises. A l'issue de cette consultation, plus de 100 mesures ont été annoncées visant à transformer l'environnement réglementaire et législatif en faveur des start-ups. **Au 1^{er} septembre 2019, la moitié des 100 mesures annoncées a été appliquée** et la promulgation de la loi PACTE va permettre d'en mettre en œuvre de nouvelles avec ses textes d'application.

Parmi ces mesures, **un réseau de correspondants French Tech dans un vaste ensemble d'administrations et de services publics** (liste en annexe 1) a été mis en œuvre et permettra d'accélérer la levée des freins à la croissance des start-ups.

Grâce à la loi PACTE, les seuils d'effectifs seront regroupés sur trois niveaux (11, 50, 250). Par ailleurs, les nouvelles obligations liées au franchissement d'un seuil ne seront effectives que s'il est franchi pendant 5 années civiles consécutives.

Les start-ups peuvent par ailleurs en permanence solliciter une dérogation réglementaire ou législative au travers du dispositif France Expérimentation.

> www.modernisation.gouv.fr/nos-actions/france-experimentation/simplification-france-experimentation-une-initiative-concrete-pour-liberer-la-capacite-dinnovation-des-entreprises

LE RESEAU DES CORRESPONDANTS FRENCH TECH

Dans la perspective d'apporter un soutien coordonné et pérenne de l'Etat aux start-ups, la Mission French Tech a établi un réseau de 45 correspondants French Tech dans les administrations et services publics. Réuni pour la première fois le 17 juillet 2019 par Cédric O, il dispose de quatre missions :

- contribuer à l'évolution législative et réglementaire (en lien avec France Expérimentation) ;
- répondre aux demandes ponctuelles des start-ups du programme French Tech 120 ;
- participer au programme French Tech Central ;
- proposer une offre d'accompagnement dédiée pour les start-ups du programme French Tech 120.

Des administrations et des services publics de proximité : le programme French Tech Central

French Tech Central est un programme qui offre un accompagnement de proximité aux start-ups par les administrations et services publics, avec une offre organisée en fonction des besoins des entrepreneurs. Il se traduit par l'installation physique, permanente ou occasionnelle,

d'administrations et services publics dans les lieux représentatifs de l'écosystème de la French Tech.

Concrètement, les start-ups bénéficient d'un accès à des rendez-vous individuels et à des ateliers dédiés. Après une première expérimentation à Paris à Station F rassemblant plus de 30 administrations et services publics, ce programme a vocation à être déployé d'ici la fin de l'année dans les Capitales French Tech volontaires, et notamment dans les lieux suivants :

- au H7 à Lyon (ouvert en mai 2019) ;
- au Mabilay à Rennes.

STATION F, PREMIER LIEU D'EXPERIMENTATION DE FRENCH TECH CENTRAL

Au sein de Station F (Paris), la Mission French Tech rassemble depuis septembre 2017 une trentaine de partenaires publics proposant à toutes les start-ups un accompagnement sur leurs différents besoins (financement, recrutement, achat public, développement international, information sur des réglementations, transfert de technologies et de données, open innovation, etc). Plus de 5 000 entrepreneurs ont bénéficié de cet accompagnement. C'est également le premier espace de coworking rassemblant des partenaires aussi divers que la CNIL, l'Urssaf, Bpifrance, le ministère des Armées, Pôle emploi, Inria, le Centre national d'études spatiales ou encore la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et l'INPI.

« Quotidiennement et/ou par le biais d'offres dédiées, l'accompagnement des entreprises fait partie des missions du réseau des Urssaf. C'est donc tout naturellement que nous avons souhaité nous engager dans ce dispositif, destiné aux start-ups en hyper-croissance, en proposant des services sur mesure. Nous sommes convaincus que les services publics sont de véritables partenaires pour les start-ups qui souhaitent développer leur activité. »

Yann-Gaël AMGHAR, Directeur général de l'ACOSS — Caisse nationale du réseau des Urssaf

3. ATTIRER TOUS LES TALENTS DANS LES START-UPS

L'un des principaux enjeux des start-ups de la French Tech est de pourvoir à leurs besoins en matière de recrutement, afin d'être en mesure de poursuivre leur forte croissance. Les start-ups du Next40 vont par exemple augmenter de plus de 30 % leurs effectifs dans les 12 prochains mois. Plus largement, il y a près de 80 000 postes non-pourvus dans le secteur du numérique. En réponse, la stratégie du Gouvernement vise à supprimer plusieurs barrières en attirant des talents plus divers, de l'étranger et du monde de la recherche. Celle-ci sera prolongée dans le cadre du Pacte productif 2025.

Des talents étrangers : un French Tech Visa simplifié et élargi

Pour les meilleurs talents dans le domaine du numérique, la concurrence est mondiale. La France souhaite ainsi devenir une destination privilégiée et un pôle d'attractivité de premier rang pour ces profils. C'est pourquoi, depuis mars 2019, le Gouvernement a radicalement assoupli les conditions d'obtentions de visa pour les salariés souhaitant rejoindre des start-ups, en refondant le French Tech Visa. **Désormais, toutes les start-ups françaises y sont éligibles.** Le nouveau visa permet aux étrangers souhaitant travailler dans ces start-ups de bénéficier de cartes de séjour leur permettant, ainsi qu'à leur famille, de venir travailler et vivre en France pour une durée de 4 ans renouvelable.

Après un lancement en mars 2019, plus de **400 entreprises** ont déjà manifesté leur intérêt pour ce dispositif afin d'accompagner leur croissance.

Des talents plus divers

DES TALENTS ISSUS DE LA DIVERSITÉ : FRENCH TECH TREMLIN

Le programme French Tech Tremplin a pour objectif de permettre à des populations de tous les horizons socio-économiques mais jusqu'ici éloignées des écosystèmes de start-ups de l'intégrer. En proposant des formations, un système de mentorat et en mobilisant des financements, le programme vise à rééquilibrer les chances de chacun. Après une première expérimentation en Ile-de-France en 2017 dotée de 2 millions d'euros, qui a permis d'accompagner 35 start-ups, le nouveau programme dispose d'un budget de 15 millions d'euros sur 2 ans pour soutenir 150 à 200 entrepreneurs.

Les candidatures pour la première phase du programme ont été lancées le 11 juillet 2019. Celle-ci débutera en novembre.

> Lafrenchtech.com/tremplin

DES TALENTS PLUS MIXTES : FAVORISER LA PLACE DES FEMMES DANS L'ÉCOSYSTEME

Les femmes ne représentent qu'à peine plus d'un quart des effectifs du secteur numérique. Afin de renforcer leur présence au sein de ces écosystèmes, toutes les grandes entreprises et futurs leaders technologiques ayant participé au sommet Tech4Good en mai 2019 se sont engagés à augmenter le nombre de femmes dans des fonctions de management, à hauteur de 30 %, d'ici 2022. C'est un doublement par rapport à la situation actuelle, pour les entreprises technologiques. Par ailleurs, la Mission French Tech ne finance que des événements dans lesquels au moins 35 % des intervenants sont des femmes. Enfin, la Mission French Tech apportera son soutien à divers mouvements qui défendent ces thématiques.

Des talents issus du monde de la recherche : la loi PACTE

Les organismes de recherche et les universités françaises jouissent d'une reconnaissance mondiale pour leur excellence. Les chercheurs en France sont pourtant encore peu représentés dans les start-ups. La loi PACTE, promulguée en mai 2019, permet de renforcer les liens entre le monde de la recherche et l'écosystème de start-ups :

- un chercheur créant sa start-up ou travaillant avec une start-up peut maintenant conserver parallèlement des fonctions dans son laboratoire ;
- les employeurs des talents scientifiques peuvent désormais autoriser les chercheurs à créer des entreprises plus facilement : un chercheur qui souhaite devenir entrepreneur ou participer au développement d'une entreprise pourra demander directement une autorisation à son établissement employeur, simplifiant ainsi amplement les procédures actuelles ;
- un chercheur peut également conserver des parts minoritaires dans l'entreprise qu'il a contribué à créer après son retour à temps plein dans son organisme public de recherche.

PACTE PRODUCTIF 2025

Dans le cadre du Pacte productif annoncé le 25 avril 2019 par le Président de la République visant le plein emploi d'ici 2025, le Gouvernement a engagé un ensemble de travaux pour identifier les métiers en tension et les besoins en compétences des entreprises technologiques françaises. L'objectif est de réduire les difficultés de recrutement exprimées par ces entreprises et de s'assurer que, demain, notre système de formation initiale et continue sera capable de fournir les compétences clés pour accompagner la croissance de l'écosystème technologique français.

ANNEXE 1 : LE RÉSEAU DE CORRESPONDANTS FRENCH TECH

LES ADMINISTRATIONS ET ORGANISMES PUBLICS DU RÉSEAU DE CORRESPONDANTS FRENCH TECH :

ADMINISTRATIONS :



AGENCES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS :

afnor
GROUPE

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

ANFR
AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES

Apec

arcep autorité de régulation
des communications électroniques
et des postes

SÉCURITÉ SOCIALE
**l'Assurance
Maladie**

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

UGAP

BUSINESSFRANCE

GROUPE
**Caisse
des Dépôts**

CCI FRANCE

cnès
CENTRE NATIONAL
D'ÉTUDES SPATIALES

**CNRS
INNOVATION**

CNIL
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

inpi
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE

GENCI
Le calcul intensif au service de la connaissance

pôle emploi

URSSAF

Inria

radiofrance

ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DES START-UPS DU NEXT40



Alan

Première assurance européenne entièrement en ligne, à destination des entreprises et individus.



BackMarket

Première place de marché dédiée aux produits électroniques reconditionnés par des professionnels certifiés, vendus à des prix inférieurs de 30 à 70% au prix du neuf



Believe

Leader mondial des services digitaux aux artistes musicaux indépendants (distribution audio et vidéo, promotion, marketing, etc.)



BioSerenity

Créateur de solutions médicales connectées pour le diagnostic et monitoring des patients atteints de pathologies chroniques



BlaBlaCar

Plus large communauté de covoiturage longue distance au monde



Blade (Shadow)

Assemblage du premier ordinateur haut de gamme entièrement disponible dans le cloud pour les jeux vidéo



Cityscoot

Service européen de scooters électrique partagés pour des locations



Contentsquare

Plateforme d'optimisation de l'expérience digitale des entreprises



Deezer

Un des leaders mondiaux du streaming audio



Devialet

Equipements audio haut de gamme (amplificateurs et enceintes)



Doctolib

Premier service de e-santé en Europe offrant prise de rendez-vous en ligne et téléconsultations



Evaneos

Marketplace dédiée aux voyages sur mesure en ligne en Europe et Amérique du Nord



Finalcad

Leader de la transformation numérique pour la construction, l'infrastructure, l'énergie et les concessions



Frichti

Application de livraison de plats cuisinés maison, de plats de restaurants sélectionnés et proposant un supermarché entièrement dédié aux produits frais



HomeExchange

Première communauté mondiale d'échange de maisons



HR Path

Accompagnement digital des entreprises dans la gestion des ressources humaines



iAdvize

Plateforme conversationnelle pour le support client, le e-commerce et le marketing



Ivalua

Suite de gestion financière



JobTeaser

Plateforme intégrée connectant entreprises, établissements d'enseignement supérieur et étudiants et jeunes diplômés dans le monde



Klaxoon

Plateforme collaborative dédiée à la gestion de projet adoptée



Ledger

Expert de la sécurité en matière d'applications de crypto-monnaies et de blockchain



ManoMano

Place de marché européenne en ligne dédiée au bricolage et au jardinage



Meero

Plateforme gérant la production de contenus audiovisuels pour les photographes du monde entier



Mirakl

Solutions innovantes et personnalisées pour les entreprises souhaitant développer et lancer une place de marché



October

Première plateforme européenne de prêts aux PME



OpenClassrooms

Plateforme d'éducation en ligne leader en Europe, spécialisée dans la formation aux métiers de l'emploi du futur (développement web, UX design, data science, cybersécurité, etc.)



OVH

Fournisseur mondial de cloud hyper-évolutif



PayFit

Solution automatisée de gestion de paie des processus RH pour les entreprises



Recommerce Solutions

Expert de la revente, du reconditionnement et de la reprise de smartphones



Sendinblue

Solution de relations clients pour les entreprises, disponible sur le cloud



Sigfox

Inventeur du réseau « oG », plus grand réseau IoT mondial connectant des appareils simples à Internet en maintenant au minimum les coûts et la consommation

Shift Technology

Shift Technology

Fournisseur de solutions de détection de fraude et d'automatisation de la gestion des sinistres, basé sur une technologie d'intelligence artificielle

TALENTSOFT

Talentsoft

Leader européen des applications cloud de formation et de gestion des talents



Vade Secure

Leader mondial de la défense prédictive de messageries e-mail (phishing, spear phishing et malwares)



Veepee

Plateforme de ventes événementielles sur Internet, présente dans douze pays européens

Vestiaire Collective

Vestiaire Collective

Première place de marché mondiale de mode d'occasion haut de gamme et de luxe



Voodoo

Éditeur de jeux vidéo mobiles



Wynd

Plateforme SaaS de commerce unifié permettant la vente, l'encaissement et la logistique omnicanal



Ynsect

Leader mondial de l'élevage et de la transformation d'insecte en ingrédients premium pour les animaux



Younited Credit

Plateforme de prêts en ligne pour particuliers et TPE/PME

CONTACT PRESSE

Cabinet de Cédric O

ANTOINE BOSCHER

presse@numerique.gouv.fr

La Mission French Tech

SARA GUTSATZ

sara.gutsatz@finances.gouv.fr